

# ÊTRE DIPLOMÉ AVEC UNE EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE



## Le contrat d'apprentissage

Un contrat peut être signé dans

- ◇ le secteur privé (TPE, PME grande entreprise, entreprise d'intérim, association, tous secteurs confondus)
- ◇ le secteur public (mairie, collectivités locales ou territoriales, armée, rectorat, ministères, les établissements publics, hôpitaux...).

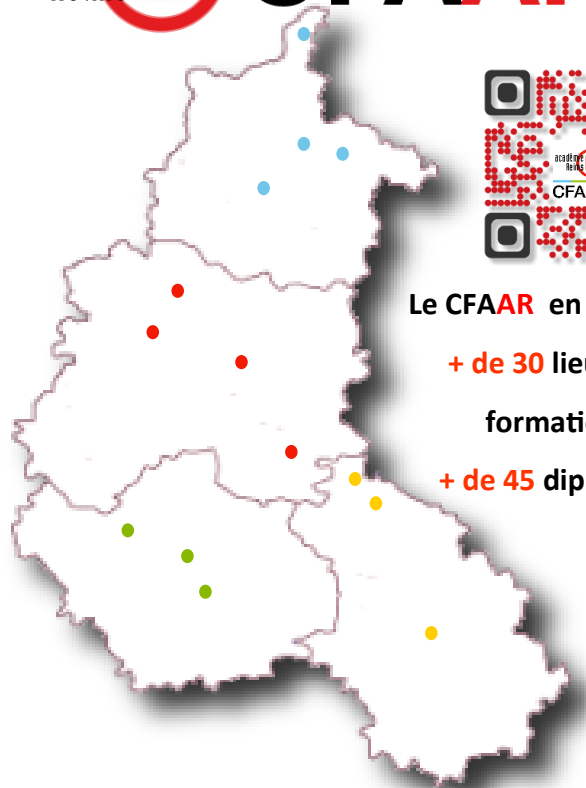
L'apprenti(e) devient un(e) salarié(e) de l'entreprise. Il (elle) est soumis(e) au code du travail et à la convention collective de l'entreprise :

- ◇ 35 heures par semaine
- ◇ période d'essai
- ◇ salaire qui varie en fonction de l'âge et du niveau de formation
- ◇ ...

Pour tous les apprenti(e)s mineur(e)s, des règles spécifiques existent (sur le temps et les conditions de travail).

L'apprenti(e) est suivi(e) en entreprise par son maître d'apprentissage et par le CFA lors de rencontres régulières. Le maître d'apprentissage veille à la bonne intégration de l'apprenti(e), à lui confier des missions qui s'intègrent dans sa formation et à suivre ses résultats. Pour réussir l'alternance, un savoir-être et des qualités d'autonomie, d'organisation, d'assiduité sont nécessaires.

Le CFA peut vous accompagner dans la recherche d'une entreprise. Prenez contact avec nous! DPMV 29-062018



Le CFAAR en chiffres:

- + de 30 lieux de formation
- + de 45 diplômes

**CFA de l'Académie de Reims**  
**11 Rue Jean Jaurès—08200 SEDAN**  
**03 24 27 41 16**  
**cfa@ac-reims.fr - www.cfaar.fr**



**BTS**  
**COMPTABILITÉ-GESTION**



Il (elle) peut travailler dans un cabinet comptable, au sein du service comptabilité d'une entreprise, dans les entreprises spécialisées ou organismes prestataires de services comptables et de gestion, dans le secteur associatif, dans les services comptables et financiers du service public.

Son activité consiste à traduire de manière comptable toutes les opérations commerciales ou financières et à établir les documents correspondants.

Il (elle) gère les obligations fiscales et les relations sociales. Il (elle) analyse également les informations dont il (elle) dispose pour préparer l'activité et la situation financière.

## Les conditions d'accès

Formation ouverte au titulaire d'un Bac ES, Bac S, Bac pro Gestion Administration, Bac techno STMG spécialité Gestion/Finance.

- Qualités requises : honnêteté, rigueur, discrétion, sens de l'organisation, autonomie, sens relationnel.
- Être âgé entre 16 et 30 ans, des dérogations sont possibles, renseignez vous auprès du CFA (Centre de Formation d'Apprentis).
- Avoir signé un contrat d'apprentissage avec un employeur .

## La formation

Durée de la formation : 2 ans en alternance. Les enseignements sont identiques à la formation initiale sous statut scolaire mais ils sont adaptés au rythme de l'alternance. L'apprenti est suivi en entreprise par le CFA. Il n'y a pas de frais de formation.

## Les débouchés

### Poursuite d'études :

Diplôme de comptabilité et gestion; Licences générales et pro en gestion, RH; Ecoles de commerce...

### Métiers :

Assistant de gestion, assistant comptable, assistant de contrôleur de gestion ...

## Le programme

675 h de formation par an

**Enseignement général :**

Culture Générale et Expression; Langue Vivante Etrangère; Mathématiques Appliquées; Management des Entreprises; Economie; Droit.

### Enseignement professionnel :

Contrôle et Traitement comptable des Opération Commerciales/ Contrôle et Production de l'Information Financière; Gestion des Obligations Fiscales et des relations Sociales; Analyse et Prévision de l'Activité et de la Situation Financière; Fiabilisation de l'Information Comptable et du Système d'Information; Ateliers Professionnels; Accès aux ressources informatiques et documentaires.

## Les sites de formation

### UFA Monge – Lycée Monge

2 avenue Saint Julien 08000 CHARLEVILLE MEZIERES

**03 24 52 69 69** - <https://sepia.ac-reims.fr/lyc-monge/-joomla/>

### Lycée Marie de Champagne

13 rue de la Reine Blanche 10000 TROYES

**03 25 71 78 00** - <http://www.lycee-marie-de-champagne.fr>

### Lycée Jean Talon

105 avenue Simonnot 51000 CHALONS-EN-CHAMPAGNE

**03 26 69 27 99** - <https://sepia.ac-reims.fr/lyc-talon/-joomla/>

### Lycée Stéphane Hessel

8 rue Godard Roger 51200 EPERNAY

**03 26 55 26 94** - <http://stephane-hessel.entmip.fr/>

### Lycée Saint Exupéry

82 rue Anatole France 52100 SAINT-DIZIER

**03 25 05 71 33** - <http://sepia.ac-reims.fr/lyc-st-exupery/-joomla-/index.php/accueil>

# BTS COMPTABILITÉ - GESTION